

édité par les communistes  
du 10<sup>ème</sup> arrondissement

57 rue des Vinaigriers  
75010 Paris

pcfparis10@gmail.com

FÉVRIER-MARS 2022

# à Paris<sup>e</sup>

## EXPLOSION DES PRIX DE L'ÉNERGIE EN EUROPE risque de pénurie en électricité

Ces derniers mois, nous assistons à une série d'augmentations de tarifs dans le secteur de l'énergie : l'essence et le gazole atteignent des prix record, supérieurs à ceux qui avaient provoqué la crise des gilets jaunes en 2018. Le tarif du gaz, suite à la progression de la demande en particulier en Europe, a littéralement explosé et va entraîner une majoration du coût de l'électricité.

En effet, plusieurs pays ayant réduit leurs capacités d'énergie pilotables (c'est-à-dire mobilisables à tout moment) sont contraints d'avoir recours au gaz pour répondre à la demande d'électricité en cette période hivernale. C'est le cas de l'Allemagne qui a fermé 3 centrales nucléaires en décembre dernier, mais aussi de la France qui a fermé celle de Fessenheim en février 2021. L'augmentation des capacités de production des énergies renouvelables, mais intermittentes, ne permet pas de répondre aux besoins.

Face au risque social, le gouvernement Castex a été contraint à la mi-janvier de réduire partiellement les taxes appliquées sur la facture d'électricité et s'est engagé à réduire l'augmentation prévue en avril prochain. Mais il a obligé EDF à céder 20% supplémentaires de sa production nucléaire à ses concurrents, à un tarif réduit. Le plus gros bénéficiaire sera Total. Pour EDF, ce cadeau représente une perte de 8 milliards d'euros.

Bref, la poursuite de la casse de l'entreprise publique continue.

À lire également :

<http://www.pcfparis10.fr/article/politique-nationale/pourquoi-ces-augmentations-repetees-prix-energie>

*l'explosion du prix du gaz impacte également celui de l'électricité*



## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022 pour le droit au bonheur

Le temps est lourd et morose, et je ne fais pas seulement référence au Covid. Les fins de mois arrivent de plus en plus tôt, les queues s'allongent devant les banques alimentaires, les prix de l'énergie et des produits de première nécessité s'envolent... La question du pouvoir d'achat est la première préoccupation des Français.

C'est aussi le cœur de la campagne de Fabien Roussel. Le candidat du PCF entend redonner de la dignité à tous ceux qui sont en première ligne et plus largement au monde du travail, que les salariés ne soient plus considérés comme un coût mais comme un atout.

Cela suppose d'améliorer les salaires et les retraites, de mettre en place un salaire étudiant, d'organiser une diminution du prix de l'énergie par la baisse des taxes d'État, de redonner de la vigueur aux services publics en créant les emplois qui font défaut aujourd'hui. Cela implique aussi de réindustrialiser le pays en luttant contre les délocalisations.

La candidature de Fabien Roussel permet d'ouvrir une voie nouvelle à gauche, de proposer des réformes heureuses comme l'instauration du droit au bien manger. L'argent existe pour cela. En quelques mois, la Banque centrale européenne a mis à disposition des marchés financiers 1 800 milliards d'euros sans condition. Mise à disposition des États et des entreprises, cette manne financière aurait pu permettre de répondre aux besoins de la transformation écologique, de créer des emplois de qualité, de lutter contre les inégalités, la pauvreté et le chômage.

Ce que propose le candidat PCF c'est de construire une République sociale, laïque, démocratique, qui fasse front aux puissances d'argent, qui redonne au travail sa valeur d'émancipation, une république pacifiste, fraternelle et bienveillante pour construire ensemble le droit au bonheur.

Pauline Pytkowicz, Comité de section PCF 10

## rassemblement devant un immeuble inoccupé

À l'initiative des communistes parisiens, s'est tenu le 15 janvier un rassemblement devant un immeuble situé au 29 quai Voltaire dans le 7<sup>e</sup>. Cet immeuble de plus de 3 000 m<sup>2</sup>, propriété de l'État, accueillait les services de la Documentation française, mais est inoccupé depuis 3 ans.

À cette occasion, Ian Brossat, adjoint PCF à la Maire de Paris en charge du Logement, a interpellé l'État pour qu'il mette ce bâtiment à disposition de la Ville afin d'y créer des logements sociaux dans un arrondissement qui en compte très peu.

D'autres mobilisations seront nécessaires pour aboutir !



## LOCATIONS TOURISTIQUES ABUSIVES

### nouveaux dispositifs pour lutter contre

Lors du Conseil d'arrondissement du 30 novembre dernier, la Ville a décidé de renforcer sa lutte contre le développement illégal des locations touristiques qui réduisent le nombre de locations disponibles pour les personnes à la recherche d'un logement pour y vivre.

Déjà, depuis 2018, les loueurs saisonniers devaient s'engager à ne pas dépasser le seuil de 120 nuitées par an et obtenir auprès de la ville un numéro d'enregistrement. Celui-ci devait figurer sur les annonces et permettait à la brigade municipale de vérifier si les appartements

n'étaient pas transformés en locations touristiques à plein temps. Pour n'avoir pas respecté cette règle, Airbnb a été condamné, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, par le tribunal judiciaire de Paris, à payer une amende de 8 millions d'euros.

À ces dispositifs vont maintenant s'ajouter deux modifications du règlement municipal. D'abord, les propriétaires, et en particulier les investisseurs qui veulent transformer des logements en meublés touristiques, sont désormais soumis à des compensations renforcées pénalisantes : pour toute transformation tou-

ristique, le propriétaire doit prendre à sa charge la création d'un logement, dans le même arrondissement, d'une surface triple de celle transformée.

La seconde mesure vise à lutter contre la progression importante de transformation de locaux commerciaux en locations touristiques en s'appuyant sur le décret du 11 juin 2021. Ce dernier a pour objectif de protéger les locaux à usage commercial existants, en particulier là où ils sont le plus menacés. La mise en œuvre de ce dispositif pourrait être envisagée dans certains quartiers du 10<sup>e</sup>.

## ÉCOLES

### le protocole sanitaire totalement contesté



En raison de la vive progression de la pandémie, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé dans la presse, la veille de la rentrée de janvier, un protocole sanitaire d'accueil des élèves élaboré sans aucune concertation. Inadapté et remanié à plusieurs reprises, ce protocole a suscité un vif

mécontentement et provoqué, le 13 janvier dernier, un mouvement de grève massif des personnels des écoles. Vu l'ampleur de la mobilisation, M. Blanquer a enfin accepté de recevoir les organisations syndicales pour discuter, mais la situation reste tendue dans les établissements scolaires.

## TRANSPORTS EN COMMUN EN ÎLE-DE-FRANCE

### non à la réduction de l'offre décidée par Mme Pécresse

IDF Mobilités a décidé, en octobre dernier, de réduire la fréquence des lignes de métro et de bus en spéculant sur une baisse de la fréquentation en raison de la forte incitation au télétravail. Cette décision, qui entraîne une sur-fréquentation, intervient au moment où la situation sanitaire nécessiterait une distanciation afin d'éviter la propagation du virus.

Lors du conseil d'arrondissement du 30 novembre, les élus PCF ont dénoncé cette politique de raréfaction de l'offre, se traduisant par un allongement du temps d'attente et une dégradation des conditions de transport. Derrière ce choix, on devine la volonté de Mme Pécresse, présidente d'IDF Mobilités, d'affaiblir le service public pour accélérer sa politique de mise en concurrence des réseaux de transports franciliens. Les élus PCF ont demandé le retour à une offre à 100% sur toutes les lignes.

### les périmètres scolaires revus, suite à la baisse des effectifs

Lors du conseil d'arrondissement du 25 janvier 2022, de nouveaux périmètres scolaires ont été adoptés. Ils se traduisent par la fermeture de la maternelle Paradis, permettant ainsi de renforcer les effectifs des autres écoles du quartier. Ainsi, celles-ci continueront à compter au moins 5 classes et à disposer d'un poste de direction à temps complet.

Pour les communistes du 10<sup>e</sup>, il est nécessaire de revoir, au niveau national, la politique éducative. Comme Fabien Roussel le propose, il faut embaucher 90 000 personnels enseignants, limiter le nombre d'élèves par classe à 20 en maternelle et en élémentaire, titulariser les personnels encadrants.

Les élus PCF du 10<sup>e</sup> ont demandé et obtenu que les locaux de l'école Paradis soient réservés à des activités pour les familles et qu'une réversibilité des locaux soit possible pour préserver, dans le futur, le retour à un usage d'école. Ils seront vigilants à ce que le débat ait lieu avec toute la population sur l'avenir de ces locaux.

De plus, pour repeupler les écoles de notre arrondissement, la lutte contre la spéculation immobilière et la création de logements sociaux sont nécessaires pour permettre aux familles de rester vivre dans le 10<sup>e</sup>.

Les communistes sont mobilisés sur tous ces combats.

#### QUARTIER SAINTE-MARTHE

### des moyens pour préserver le commerce et l'artisanat

Après 16 ans de lutte, la préemption des baux commerciaux sera enfin bientôt possible. Dès 2006, les élu.e.s PCF ont porté cette exigence au conseil d'arrondissement.

En septembre dernier, un projet au budget participatif a été adopté, montrant la forte attente des habitants. Trois quartiers sont principalement demandeurs : le secteur boulevard de Strasbourg/Château-d'Eau et celui du haut du Faubourg Saint-Denis/La Chapelle pour favoriser une réelle diversité commerciale ainsi que le quartier Sainte-Marthe pour préserver l'artisanat et ses activités de culture, en proie aux appétits des spéculateurs immobiliers.

La Ville de Paris vient de s'engager à ce que la préemption des baux commerciaux soit mise en place en 2022, grâce à la création d'une Foncière commerciale. Les communistes seront vigilants à ce que les engagements soient tenus et seront aux côtés des habitants pour y parvenir.

De plus, 4 millions ont été votés en décembre dernier par le Conseil de Paris pour racheter des locaux à Sainte-Marthe. Pour Élie Jousselein, adjoint à la lutte contre la spéculation immobilière, «des signes encourageants sont donnés par la Ville de Paris. Même si cela avance encore trop lentement».



depuis plusieurs années, le quartier Sainte-Marthe se bat contre la spéculation immobilière

#### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

### les 3<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements ont besoin de retrouver un député



**Denise Tolu**, ancienne présidente d'une association kurde dans le 10<sup>e</sup> et **Élie Jousselein**, secrétaire de section du PCF sont les chefs de file désignés par les communistes de la 5<sup>e</sup> circonscription.

Ils travailleront au rassemblement de la gauche autour d'un pacte d'engagements communs, centré sur le progrès social et l'égalité des droits.

#### PISCINE CHÂTEAU LANDON

### la rénovation est enfin budgétée

Les communistes se réjouissent de voir budgéter les 10 000 000 d'€ du projet de rénovation de la piscine Château Landon.

Depuis le début de cette mandature, dans la continuité des démarches engagées précédemment, les élus PCF n'ont eu de cesse de rappeler combien cet équipement est important et nécessaire pour les scolaires, pour les habitants, pour les associations de notre arrondissement et plus largement pour l'ensemble du Nord Est parisien. Paris est une des villes les moins bien dotées d'Île-de-France en m<sup>2</sup>

de nage par habitant. Alors que le savoir-nager est un apprentissage essentiel, que les clubs sont en demande de créneaux et que les Parisiennes et Parisiens plébiscitent les équipements aquatiques, la rénovation de cette piscine permettant sa réouverture est une nécessité.

Les communistes œuvreront pour que cette réalisation voit le jour dans les meilleurs délais et prenne en compte toutes les modernités d'un équipement refait à neuf, du point de vue thermique, nature des matériaux et accessibilité des usagers.

## les élus communistes interpellent le président de la SNCF

En septembre dernier, la SNCF a annoncé qu'elle abandonnait le projet pharamineux *Gare du Nord 2024*, conçu en partenariat avec Auchan, en raison des surcoûts attendus. Cependant elle indiquait que la rénovation de la gare restait à l'ordre du jour, avec un déroulement en 2 phases.

La première, dotée d'un budget de l'ordre de 50 millions d'euros, viserait à apporter des modifications au sein de la gare à mettre en œuvre pour les JO 2024. La seconde aurait un objectif plus ambitieux de transformation de la gare à l'échéance de 2030.

Les présidents des groupes communistes du 10<sup>e</sup>, de Paris et de la Région IDF ont adressé le 6 janvier un courrier à Jean-Pierre Farandou, président de la SNCF, pour demander l'organisation d'une large concertation sur ces 2 projets. Et ce, afin de pas mettre élus et habitants de nouveau devant un projet complètement ficelé.

Concernant la première phase, ils demandent sans tarder l'organisation d'une réunion publique ouverte à tous. Quant à la seconde phase, dont les objectifs sont d'une plus grande ampleur : ils proposent de concevoir un processus de concertation plus élaboré en faisant appel à la Commission nationale du débat public (CNDP) ou en mettant en place une conférence de consensus. Ceci afin de recueillir des avis éclairés de



tous sur la pertinence des aménagements à réaliser en tenant compte de l'évolutions des attentes nouvelles en matière environnementale et du niveau réel des besoins en lien avec les créations des nouvelles lignes prévues dans le futur réseau du Grand Paris Express.

Ces demandes de concertation formulées par les élus PCF sont partagées par divers collectifs et associations et constituent des étapes incontournables pour réussir l'indispensable modernisation de la Gare du Nord.

## JUSTICE POUR LEYLA, SAKINE ET FIDAN levée du secret défense

Le 9 janvier dernier, cela faisait 9 ans que Leyla Soylemez, Sakine Canciz et Fidan Dogan, trois militantes kurdes, étaient assassinées au 147 rue La Fayette.

L'enquête a démontré l'implication des services secrets turcs dans ce triple crime politique. Trois femmes ont été assassinées parce qu'elles défendaient les droits du peuple kurde.

Comme ils le sont depuis 9 ans, les communistes du 10<sup>e</sup> étaient aux côtés des associations kurdes en ce début du mois de janvier pour exiger la justice. Le 6 janvier, Fabien Roussel, accompa-



*Fabien Roussel, candidat PCF à la présidentielle devant l'immeuble où ont été assassinées les 3 militantes kurdes*

gné d'Hélène Bidard, Laurence Patrice et Élie Jousselein, a rencontré les familles des militantes et les associations. Il en a profité pour demander la levée du secret défense dans cette affaire et la protection par la France de tous les militants kurdes présents sur le territoire.

Les communistes seront aux côtés des Kurdes tant que la justice ne sera pas passée.

## EN BREF

### ● Pétition pour la levée des brevets pour les vaccins anti-Covid

L'objectif est de permettre la vaccination de tous, en particulier dans les pays les moins favorisés : <https://noprofitonpandemic.eu/fr/>

### ● Logement social

Encore et encore ! Élie Jousselein, adjoint PCF au Logement, a annoncé lors du conseil d'arrondissement le 3 novembre 2021 que 410 logements sociaux avaient été créés lors de la première année de mandat. Un bon début qui doit se poursuivre !

<http://www.pcfparis10.fr/article/vie-locale/logement-social-dans-10eme-en>

### ● Restructuration de la station La Chapelle

Les élus PCF ont relancé la RATP sur le résultat des études complémentaires votées en janvier 2021 sur le projet de réaménagement retenu et demandé à Mme Pécresse l'inscription de cette opération dans le plan d'investissement d'IDF Mobilités.

## le site des communistes du 10<sup>e</sup>



articles et vidéos sur l'actualité locale et parisienne

comptes rendus des conseils d'arrondissement

l'ensemble des publications à Paris 10<sup>e</sup>

[www.pcfparis10.fr](http://www.pcfparis10.fr)

